

**AVIS  
URBANISME**

L'Administration communale fait savoir que le SPW DGO1-42 Direction des Routes de Charleroi demeurant rue de l'Ecluse, 22 à 6500 Beaumont a introduit une demande de permis d'urbanisme concernant la création d'un rond-point au droit du carrefour Wagram sur la N40 à Beaumont. Aménagement de cheminements cyclo pédestre, abattage et plantation d'aménagements paysagers, reconstruction d'un mur de soutènement vétuste, entretien et remplacements de garde-corps situé sur la N40 à Beaumont

- L'article RIV 40-1 du CODT précise qu'il appartient à l'Administration communale d'organiser une enquête publique dans le cadre de la réalisation d'une voirie

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal du 26/03/2019 au 24/04/2019.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées au Service Urbanisme Grand'Place, 11 à Beaumont.(Tél. 071/79-70-40)

Le dossier peut être consulté à la même adresse.

A Beaumont, le 18/03/2019

La Directrice Générale

  
L.STASSIN



Le Bourgmestre,

  
B.LAMBERT